

---

# Cahier 2

Pauvreté et exclusion :  
qu'en pense l'opinion ?



---

## Cahier 2

# Chapitre 1

### L'opinion des ménages sur la pauvreté

Corinne Mette et Pierre Ralle

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Ministère de l'emploi et de la solidarité

*La Drees a fait réaliser début 2000 une enquête auprès de 4 000 personnes sur leurs opinions. Dans ce cadre, à la demande de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, un certain nombre de questions ont été posées sur la pauvreté. Dans ce document, on présente une analyse des opinions sur les causes de la pauvreté et sur leurs liens avec celles sur le RMI et les allocations chômage. On cherche ainsi à interpréter les opinions exprimées sur les caractéristiques de deux piliers du système de protection des personnes en difficulté en fonction de celles exprimées sur le degré de responsabilité des personnes les plus démunies dans leur situation.*

*Plusieurs résultats de l'étude peuvent être soulignés.*

*Parmi les causes de pauvreté proposées, une nette différence apparaît entre l'opinion moyenne sur le « refus de travailler » et celle sur les autres causes. Le « refus de travailler », qui peut s'interpréter comme une variable indiquant le poids accordé au rôle de l'offre de travail, est la cause de la pauvreté la moins acceptée.*

*De plus, cette opinion apparaît comme indépendante de celles exprimées sur les autres causes de pauvreté. Ainsi, 88 % des personnes interrogées considèrent que les licenciements, variable qui peut s'interpréter comme indiquant le poids accordé au rôle de la demande de travail, sont une cause de pauvreté. Elles sont 89 % dans ce cas parmi celles qui ont répondu que le refus de travailler était une cause de pauvreté, et 87 % parmi celles qui ont exprimé l'opinion inverse.*

*Le « refus de travailler », et plus généralement le rôle accordé à la responsabilité personnelle dans le fait d'être en situation de pauvreté, sépare la population en groupes aux caractéristiques moyennes assez différentes. Les individus qui accordent un faible poids à la responsabilité personnelle se trouvent plutôt parmi les femmes que parmi les hommes, les jeunes que les vieux, les diplômés que les non diplômés. Les personnes ayant de faibles revenus et ayant connu (ou connaissant) elles-mêmes la pauvreté accordent elles aussi un faible poids à la responsabilité personnelle, contrairement aux personnes qui refusent de communiquer le montant de leur revenu à l'enquêteur ou qui connaissent une personne pauvre, mais en dehors de leur famille.*

*L'opinion selon laquelle le refus de travailler est ou n'est pas une cause de la pauvreté joue un rôle particulier au sein de la population interrogée. En particulier, les opinions exprimées sur les causes de la pauvreté conditionnent celles exprimées sur le RMI et les allocations chômage. En moyenne, plus un individu déclare que les personnes en situation de pauvreté sont responsables de leur situation, plus il affirme que le système de protection vis à vis de ces personnes doit être « limité » et soumis à des contreparties.*

## L'opinion des ménages sur la pauvreté

La Drees a fait réaliser par l'Ifop une enquête auprès de 4 000 personnes sur leurs opinions en matière de protection sociale, de santé, d'inégalités, etc... Dans ce cadre, à la demande de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, un certain nombre de questions ont été posées sur la pauvreté. Ces questions concernent les opinions des français sur ce qu'est la pauvreté, sur les personnes qui sont principalement concernées, sur ses causes et ses évolutions, ainsi que sur le RMI et les allocations chômage. Le questionnaire a été administré en face à face entre le 11 février et le 5 avril 2000.

Ce document ne prétend pas épuiser l'ensemble des nombreuses questions posées dans l'enquête, très riche, ni même les seules questions concernant la pauvreté. On a choisi ici de mettre l'accent sur les opinions sur l'origine de la pauvreté et sur leurs liens avec celles sur le RMI et les allocations chômage. On cherche ainsi à interpréter les opinions exprimées sur les caractéristiques de deux piliers du système de protection des personnes en difficulté en fonction de celles exprimées sur le degré de responsabilité des personnes les démunies dans leur situation.

Dans la première partie du document, une analyse des questions relatives à l'origine de la pauvreté est présentée ; dans une seconde partie une typologie des opinions face à la pauvreté est esquissée, ce qui permet dans une troisième partie de présenter les liens entre ces opinions et celles exprimées en ce qui concerne le RMI et les allocations chômage.

### 1. Les opinions sur l'origine de la pauvreté

Le questionnaire propose sept raisons sur l'origine de l'exclusion ou de la pauvreté. Les personnes interrogées doivent dire si elles sont « tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout » avec chacune d'entre elles<sup>1</sup>. Ces questions commencent par « si des personnes se trouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté, c'est parce que ». Les sept raisons proposées sont :

- elles sont sur-endettées ;
- elles ne veulent pas travailler ;
- elles sont victimes des licenciements des entreprises ;
- elles manquent de qualification (de diplômes) pour trouver ou retrouver un emploi ;
- elles n'ont pas eu de chance ;
- il n'y a pas assez de travail pour tout le monde ;
- elles n'ont pas pu bénéficier d'une aide de leur famille.

<sup>1</sup> Dans cette étude on a systématiquement agrégé les réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » d'une part, et « plutôt pas d'accord » et « pas d'accord du tout » d'autre part. En pratique, les résultats obtenus à partir des variables agrégées ne sont pas différents de ceux que l'on obtient à partir de variables à quatre modalités.

A priori les raisons proposées renvoient à des explications assez différentes des causes de la pauvreté.

Deux d'entre elles proposent des explications qui évoquent l'insuffisance de demande de travail des entreprises (licenciement, pas assez de travail pour tout le monde).

Deux autres raisons de la pauvreté proposées renvoient à la sphère privée (absence d'aide de la famille) ou au « hasard » (manque de chance).

Deux autres raisons proposées renvoient au moins partiellement à une responsabilité plus directe des personnes concernées. La première a trait à l'insuffisance de l'offre de travail des personnes (elles ne veulent pas travailler). La seconde aborde les comportements de consommation (surendettement).

Enfin une des raisons souligne le manque de qualification.

Le premier résultat est que six des sept facteurs proposés sont considérés comme étant majoritairement à l'origine de la pauvreté (tableau 1). Pour deux d'entre eux (les licenciements et l'endettement), une très forte majorité de personnes (88 % et 80 %) considèrent qu'ils sont responsables de la pauvreté. Un seul facteur n'obtient pas la majorité : 47 % des personnes interrogées considèrent que la pauvreté résulte du refus de travailler.

Il convient de souligner avec force que le niveau absolu des réponses n'est pas en soi très intéressant et qu'en particulier le seuil de 50 % n'a qu'un intérêt très relatif. Cependant, l'importance des écarts observés entre les pourcentages moyens semble, avant toute autre analyse, indiquer une différence assez nette entre l'opinion moyenne sur le refus de travailler comme cause de pauvreté et les autres causes proposées aux personnes enquêtées.

Tableau 1

**Les origines de la pauvreté**

	% de « oui »
surendettement	80
refus de travailler	47
licenciement	88
manque de qualification	71
pas de chance	62
manque de travail	65
manque de soutien familial	69

Source : enquête sur les opinions réalisée pour la Drees et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale par l'Ifop ; calculs Drees.

---

Il est clair, au vu des chiffres présentés dans le tableau 1 que les personnes interrogées considèrent généralement que plusieurs des origines proposées sont pertinentes pour expliquer la pauvreté. Ainsi en moyenne, elles répondent 4,8 fois oui et 2,2 fois non aux sept questions posées<sup>2</sup>. L'analyse par grandes catégories (sexe, âge, revenu, diplôme, statut, proximité avec une situation de pauvreté, cf. annexe 1) indique que cette tendance à répondre affirmativement aux sept questions est en moyenne un peu plus forte pour les femmes, pour les personnes les plus âgées, pour celles ayant les revenus et les diplômes les plus bas et pour les non salariés<sup>3</sup> (tableau 2). A l'inverse, la proximité avec la situation de pauvreté conduit à répondre un peu moins positivement aux sept questions posées. Ainsi, les personnes ayant été le plus directement confrontées à la pauvreté et à l'exclusion expriment plus facilement une réponse négative sur les causes de la pauvreté. Ces résultats sont confortés par une analyse économétrique qui permet de mesurer les effets des différentes variables toutes choses égales par ailleurs (annexe 2).

---

<sup>2</sup> Ce fort pourcentage de réponses positives aux questions sur l'origine de la pauvreté peut avoir deux explications. La première est que les répondants considéreraient réellement que la pauvreté a plusieurs causes. La seconde est que les répondants manqueraient de recul sur les sujets proposés, ce qui les conduirait à répondre un peu trop facilement de manière positive aux questions posées. Il y aurait en quelque sorte un comportement de « complaisance » des enquêtés par rapport aux enquêteurs, les conduisant à répondre positivement à des questions pour lesquelles leur opinion ne serait pas nécessairement très tranchée. Ce comportement de complaisance peut en outre provenir du fait que les sept questions sur les causes de la pauvreté ont été posées de manière successive, sans qu'il ne soit demandé à la personne interrogée quelles étaient les réponses qui lui semblaient les plus importantes.

<sup>3</sup> Qui comprennent ici l'ensemble des retraités.

Tableau 2

**Nombre de réponses affirmatives aux questions sur les origines de la pauvreté**

(note sur 7)

ensemble	4,8
selon le sexe	
hommes	4,7
femmes	4,9
selon l'âge	
moins de 30 ans	4,7
de 30 à 59 ans	4,7
60 ans et plus	5,2
selon la tranche de revenu mensuel	
inférieur à 6 000 francs	5,0
entre 6 000 et 12 500 francs	4,8
supérieur à 12 500 francs	4,8
ne répond pas	4,8
selon la connaissance d'une personne en situation de pauvreté	
soi même	4,6
dans la famille	4,8
en dehors de la famille	4,9
aucune personne	4,9
selon le statut professionnel	
salarié du privé	4,8
salarié du public	4,6
patron	4,8
autre	5,1
selon le diplôme	
peu diplômé	5,0
bac	4,8
supérieur au bac	4,6
ne répond pas	3,5

Source : enquête sur les opinions réalisée pour la Drees et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale par l'Ifop ; calculs Drees.

Il est tout à fait intéressant d'étudier plus précisément la distribution du nombre de réponses positives apportées aux sept questions posées. En particulier, les personnes qui n'expriment qu'une seule réponse positive ou au contraire qu'une seule réponse négative ont vraisemblablement des opinions beaucoup plus affirmées que les autres.

Les deux tiers des personnes interrogées répondent positivement entre deux et cinq fois (tableau 3). Seulement 1 % ne répondent oui qu'à une seule question mais 20 %



répondent non à une seule question, dont la moitié à la question « refus de travailler ». Finalement il existe 11 % de personnes qui répondent oui aux sept causes de la pauvreté évoquées et 1 % seulement qui y répondent non.

Tableau 3

### Questions sur les origines de la pauvreté (en %)

oui aux sept questions	11
non à une seule question	20
dont non à refus de travailler	10
oui à une seule question	1
non aux sept questions	1
autres (de deux à cinq oui)	67
ensemble	100

Source : enquête sur les opinions réalisée pour la Drees et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale par l'Ifop ; calculs Drees.

A la lecture de ces tableaux, il apparaît que le refus de travailler est une cause de la pauvreté récusée spécifiquement par une part importante de la population (plus d'une personne sur dix répond oui aux six autres questions et non à celle là). L'opinion selon laquelle la personne pauvre ou exclue est responsable de sa condition apparaît ainsi comme moins répandue en moyenne mais aussi particulièrement rejetée. Cette opinion semble donc avoir une place particulière parmi les opinions exprimées par la population enquêtée.

Ces premiers résultats analysent les réponses aux questions posées une à une. Une fois présentés, il est intéressant d'étudier comment les sept variables étudiées sont corrélées et comment des groupes de personnes peuvent être reconstitués à partir de leurs opinions.

Tableau 4

	surendet- tement	refus de travailler	licencieme- nt	manque de qualification	pas de chance	manque de travail	manque de soutien familial
surendettement	X						
refus de travailler	oui	X					
licenciement	oui	non	X				
manque de qualification	oui	oui	oui	X			
pas de chance	oui	non	oui	oui	X		
manque de travail	oui	non	oui	oui	oui	X	
manque de soutien familial	oui	non	oui	oui	oui	oui	X

Source : enquête sur les opinions réalisée pour la Drees et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale par l'Ifop ; calculs Drees ; lecture : non=indépendance ; oui=corrélations.

Il apparaît tout d'abord que toutes les variables sont corrélées<sup>4</sup> entre elles, à l'exception du « refus de travailler » qui n'apparaît corrélée qu'avec le « surendettement » et le « manque de qualification ». Cette première analyse des corrélations deux à deux indique à nouveau le statut particulier que peut avoir la question sur le refus de travailler comme cause de pauvreté dans l'opinion. Le refus de travailler semble séparer la population en deux groupes de manière relativement indépendante des clivages observés pour les autres variables. Cette proposition peut être illustrée par la présentation de quelques chiffres (tableau 5). On a dit précédemment que 88 % des personnes interrogées considéraient que le licenciement (qui peut s'interpréter comme une variable indiquant le poids accordé au rôle de la demande de travail) était une cause de pauvreté. Ce chiffre est de 89 % parmi celles qui ont répondu que le refus de travailler (qui peut s'interpréter comme une variable indiquant le poids accordé au rôle de l'offre de travail) était une cause de pauvreté, de 87 % parmi celles qui ont exprimé l'opinion inverse, l'écart entre les deux n'étant pas statistiquement significatif. De même, l'opinion sur le rôle du « manque de travail », n'est pas lié aux opinions sur le « refus de travailler ».

Les opinions sur le rôle du refus de travailler ne sont corrélées significativement qu'avec celles sur le surendettement et le manque de qualification. Ainsi, 84 % des personnes qui considèrent que le refus de travailler est une cause de pauvreté pensent que le surendettement en est une autre ; elles ne sont que 77 % parmi celles qui ont l'opinion inverse. De même, 73 % des personnes qui considèrent que le refus de travailler est une cause de pauvreté pensent que le manque de qualification en est une autre ; elles ne sont que 69 % parmi celles qui ont l'opinion inverse. Le fait que les variables « surendettement » et « manque de qualification » soient corrélées avec l'ensemble des autres variables proposées provient vraisemblablement du caractère ambigu des questions proposées. Le surendettement peut tout à fait être perçu comme une *définition* de la pauvreté, conduisant les personnes interrogées à classer facilement cette variable dans la liste de celles qui sont *causes* de pauvreté. Quant au manque de qualification, il peut à la fois *dans le long terme*, s'interpréter comme de la responsabilité des personnes et apparaître *dans le court terme* comme une donnée qui n'est pas de la responsabilité individuelle. Ainsi les trois variables « refus de travailler », « surendettement » et « manque de qualification » pourraient indiquer une dimension « responsabilité personnelle » des personnes dans leur situation, laquelle serait relativement indépendante de la dimension « responsabilité de l'environnement ».

Le « refus de travailler » serait cependant la seule variable « pure » décrivant sans ambiguïté un facteur dont les personnes sont responsables.

<sup>4</sup> C'est-à-dire qu'un test du khi-deux rejette l'hypothèse d'indépendance au seuil de 10 %.

Tableau 5

**Les origines de la pauvreté suivant l'opinion sur le rôle du « refus de travailler »**

	% de « oui » parmi les personnes qui pensent que le refus de travailler est une cause de pauvreté	% de « oui » parmi les personnes qui pensent que le refus de travailler n'est pas une cause de pauvreté	% de « oui » parmi l'ensemble des personnes interrogées
surendettement	84	77	80
licenciement	87	89	88
manque de qualification	73	69	71
pas de chance	61	62	62
manque de travail	64	66	65
manque de soutien familial	68	69	69

Source : enquête sur les opinions réalisée pour la Drees et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale par l'Ifop ; calculs Drees.

Quelles sont donc les caractéristiques des personnes exprimant telle ou telle opinion sur les causes de la pauvreté ? Pour en avoir une première idée, on présente maintenant les résultats de régressions logistiques reliant chacune des sept causes de pauvreté proposées, prises séparément, aux caractéristiques socio-démographiques déjà utilisées dans cette étude. Les résultats, présentés dans l'annexe 3 sont résumés dans le tableau 6. Pour chaque régression, la modalité de référence est constituée par un homme ayant entre 30 et 60 ans, de revenu « moyen », ayant le Bac, salarié du privé et ayant ou ayant eu dans sa famille quelqu'un étant en situation de pauvreté. Les résultats sont présentés en écart à la situation de cette personne de référence.

Parmi les points forts qui apparaissent, on peut en particulier noter que certaines catégories de personnes répondent plus facilement « oui » aux questions posées. C'est le cas pour les plus âgées (dans six cas), les femmes (quatre cas), les moins diplômées (trois cas) et celles qui n'ont pas de statut professionnel (trois cas). Dans cinq cas sur sept, les personnes qui ne déclarent pas leur revenu à l'enquêteur ont un comportement différent de la moyenne. Ils considèrent plus souvent que le refus de travailler et le manque de qualification sont des causes de pauvreté. A l'opposé, ils considèrent moins souvent que c'est le cas pour les licenciements, le manque de chance ou le manque de soutien familial. Enfin, dans quatre cas, les individus les plus diplômés ont un comportement différent de la moyenne. Ils considèrent moins souvent que le refus de travailler, les licenciements et le manque de chance sont des causes de pauvreté. A l'opposé, ils considèrent plus souvent que le manque de soutien familial est responsable de la pauvreté. Quant à ceux qui ne mentionnent pas leur diplôme ou dont le diplôme ne rentre pas dans la grille proposée (environ 86 sur 4 000 personnes interrogées), ils répondent à toutes les questions de manière significativement plus négative.

Le refus de travailler est plus souvent considéré comme un motif de pauvreté par les individus qui ne déclarent pas leur revenu à l'enquêteur, par ceux qui sont peu diplômés, par ceux qui sont plus âgés et par ceux qui ne connaissent aucune personne en situation de pauvreté (ou bien ne connaissent des situations de pauvreté qu'en dehors de leur famille). A l'inverse cette cause de pauvreté est moins souvent retenue par les personnes les plus diplômées, par celles qui ont connu ou connaissent personnellement la pauvreté et par les salariés du public.

Le licenciement est plus souvent considéré comme un motif de pauvreté par les femmes, les personnes les plus âgées et celles qui connaissent quelqu'un en situation de pauvreté (en dehors de leur famille). Il l'est moins souvent par les plus diplômés et par les personnes qui ne déclarent pas leur revenu à l'enquêteur.

Enfin, le manque de soutien familial est un motif particulièrement invoqué par les femmes et les personnes les plus diplômées alors qu'il est récusé par les personnes qui ne déclarent pas leur revenu à l'enquêteur.

Tableau 6

**Résultats de sept régressions logistiques reliant les opinions sur les origines de la pauvreté aux caractéristiques socio-démographiques**

	sexe	revenu	diplôme	proximité	âge	statut
référence	homme	moyen	Bac	dans la famille	moyen	salarié du privé
surendettement	<b>F</b>		<b>peu nsp</b>	soi aucune		autre
refus de travailler		<b>nsp</b>	<b>peu sup nsp</b>	soi hors aucune	<b>vieux</b>	public
licenciement	<b>F</b>	nsp	sup nsp	<b>hors</b>	<b>vieux</b>	
manque de qualification		<b>bas haut nsp</b>	nsp	soi hors	<b>vieux</b>	<b>autre</b>
pas de chance		nsp	sup nsp	aucune	<b>vieux</b>	public <b>autre</b>
manque de travail	<b>F</b>	<b>bas haut</b>	<b>peu nsp</b>	aucune	<b>jeune vieux</b>	<b>Autre patron</b>
manque de soutien familial	<b>F</b>	nsp	<b>sup nsp</b>		<b>vieux</b>	

Lecture : en gras sont indiquées les modalités significativement positives, en clair celles qui sont significativement négatives. Par exemple, le surendettement est considéré par les femmes comme une cause de pauvreté plus importante que pour les hommes (la modalité de référence), pour les peu diplômés plus importante que pour les personnes ayant le Bac (référence) et pour les plus diplômés moins importante. nsp = « ne sait pas ».

## 2. Une typologie des opinions sur l'origine de la pauvreté

Pour synthétiser les résultats obtenus on a réalisé une analyse des correspondances multiples sur la population étudiée. Les deux premiers axes (qui représentent 39 % de l'inertie du nuage de points étudié) sont représentés sur le graphique 1<sup>5</sup>.

Le résultat déjà entrevu précédemment apparaît plus nettement ici. Sur le premier axe (horizontal sur le graphique) six causes de pauvreté apparaissent significatives (seul le refus de travailler n'apparaît pas). D'un côté se situent les réponses positives et de l'autre les négatives. Sur le second axe (par définition statistiquement indépendant du premier) le refus de travailler et le surendettement sont significatifs. Le premier axe peut ainsi s'interpréter comme un axe de « responsabilité de l'environnement » alors que le second est un axe de « responsabilité personnelle ». La présence du surendettement sur les deux axes indique bien que la question du rôle des dettes est ambiguë.

Sur ces deux axes, les individus se répartissent conformément aux intuitions que l'on peut avoir au vu des résultats présentés précédemment (graphique 2).

Le tableau 7 récapitule les groupes d'opinion que l'on peut constituer à partir des analyses effectuées. Ces opinions sont organisées autour de deux axes indépendants. Le premier axe oppose les individus qui considèrent que la pauvreté est causée par des facteurs externes aux personnes concernées à ceux qui ont l'opinion inverse (axe horizontal du tableau 7). Le second axe oppose les individus qui considèrent que la pauvreté est causée par des facteurs dont les personnes concernées sont responsables à celles qui ont l'opinion inverse (axe vertical du tableau 7). Ces deux axes sont indépendants, c'est-à-dire que la position de l'opinion d'un individu sur l'un des axes ne renseigne pas sur sa position sur l'autre. Ainsi, par exemple, savoir si l'opinion d'un individu est que la pauvreté est causée par des facteurs externes ne permet pas d'en déduire son opinion sur le rôle de la responsabilité des personnes pauvres dans leur situation.

---

<sup>5</sup> Afin de rendre plus lisible la lecture des graphiques, on a supprimé les individus n'ayant pas mentionné leur niveau de diplôme, ce qui ne modifie pas les résultats obtenus.

Tableau 7

### Une typologie des opinions sur les causes de la pauvreté

		La pauvreté <b>est</b> causée par des facteurs externes	La pauvreté <b>est moyennement</b> causée par des facteurs externes	La pauvreté <b>n'est pas</b> causée par des facteurs externes
les personnes pauvres <b>sont responsables</b> de leur situation	âge diplôme sexe revenu proximité statut professionnel	plus de 60 faible	ne répond pas hors de la famille	homme
les personnes pauvres <b>sont moyennement</b> responsables de leur situation	âge diplôme sexe revenu proximité statut professionnel	autre	30 à 60 moyen moyen et haut dans la famille ou aucun privé, patron	public
les personnes pauvres <b>ne sont pas</b> responsables de leur situation	âge diplôme sexe revenu proximité statut professionnel	femme	bas soi-même	moins de 30 élevé

Lecture : ce sont surtout les plus âgés et les moins diplômés qui pensent à la fois que la pauvreté est causée par des facteurs externes et que les personnes pauvres sont responsables de leur situation.

Les six caractéristiques socio-démographiques utilisées précédemment (l'âge, le diplôme, le sexe, le niveau de revenu, la proximité par rapport aux situations de pauvreté et le statut professionnel) jouent un rôle non négligeable dans la constitution des groupes d'opinion.

Les individus les plus âgés et les moins diplômés expriment le plus souvent des opinions positives : selon eux la pauvreté a des cause externes et les personnes sont responsables de leur situation. Les plus jeunes et les plus diplômés expriment l'opinion inverse.

La répartition par sexe indique que les hommes considèrent beaucoup plus que les femmes que la pauvreté est de la responsabilité personnelle alors qu'à l'inverse celles-ci considèrent beaucoup plus que les hommes que la pauvreté est due à des causes externes.

Le statut professionnel conditionnent l'opinion sur les causes externes. Les individus n'ayant pas d'activité professionnelle insistent davantage sur la responsabilité de l'environnement, à l'inverse des salariés du public qui la rejettent.

---

Le revenu et la proximité aux situations de pauvreté et d'exclusion conditionnent l'opinion sur la responsabilité personnelle et n'influencent pas celle sur les cause externes.

Les individus ayant les revenus les plus bas rejettent la responsabilité personnelle. Ceux ayant des revenus moyens et hauts ont une opinion moyenne sur ce sujet. Quant à ceux qui ne donnent pas leur revenu à l'enquêteur (et qui représentent 26 % de la population enquêtée), ils considèrent que la responsabilité propre des personnes pauvres est élevée.

Plusieurs explications peuvent être avancées pour rendre compte de l'opinion particulière de ce dernier groupe. Tout d'abord, il est possible qu'il soit constitué par des ménages ayant les revenus les plus élevés. Cela conforterait la relation observée (parmi les personnes qui ont donné leur niveau de revenu) entre poids accordé à la responsabilité personnelle et niveau de revenu. Ensuite, il est possible que la non réponse au revenu soit particulièrement le fait de personnes ayant des activités professionnelles non déclarées et qui considèrent que « l'on peut toujours s'en sortir ». Pour eux les personnes pauvres sont responsables de leur situation puisqu'elles ne savent pas « se débrouiller ».

Les individus connaissant ou ayant personnellement connu une situation de pauvreté rejettent la responsabilité personnelle. Ceux qui ne connaissent personne dans une telle situation ou qui connaissent quelqu'un dans leur famille ont une opinion moyenne. Enfin, ceux qui connaissent quelqu'un *en dehors de leur famille* en situation de pauvreté considèrent que la responsabilité propre des personnes pauvres est élevée. On serait ainsi devant un comportement de « suspicion » : la connaissance d'une personne pauvre, quand elle est relativement éloignée (en dehors de la famille), conduit à considérer que le poids de la responsabilité propre est élevé, peut être parce que la personne en question est suspectée de ne pas faire les efforts nécessaires pour sortir de sa situation.

Au total, l'analyse des questions posées sur les causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale permet de décrire un « espace des opinions » relativement cohérent. Les individus enquêtés ayant les revenus les plus bas et qui ont connu ou connaissent eux mêmes la pauvreté considèrent plutôt que la responsabilité propre des personnes en situation de pauvreté est faible. Le fait d'être jeune, diplômé et de sexe féminin renforce ce point de vue. A l'inverse, les individus les plus aisés ont un point de vue mettant en avant le poids de la responsabilité personnelle, phénomène encore accentué par le fait que les personnes connues en situation de pauvreté n'appartiennent pas à la sphère familiale la plus proche.

Il est à noter que si la plus ou moins grande proximité avec la pauvreté conditionne les opinions des individus enquêtés quant au poids de la responsabilité personnelle dans les causes de la pauvreté, elle n'a pas d'influence sur leurs opinions sur le poids des facteurs externes. Ainsi, par exemple, toutes choses égales par ailleurs, les personnes ayant connu ou connaissant la pauvreté ne considèrent pas plus souvent que les autres que les facteurs externes (licenciement, etc.) sont des causes de pauvreté.

### 3. Les opinions sur les causes de la pauvreté influencent celles sur le RMI et les allocations chômage

Dans un premier temps, on présente brièvement les pourcentages d'opinion favorable aux questions sur le RMI. Comme précédemment, l'intérêt de ces chiffres ne doit pas être surestimé, des modifications légères du questionnaire pouvant affecter les résultats (tableau 8). 75 % des individus interrogés considèrent que le RMI doit effectivement exister (contre un cinquième de la population qui pensent que le RMI ne devrait pas exister). Pour une bonne part d'entre eux cette mesure ne doit pas être sans contreparties (60 % revendiquent la soumission de ce minima à des contreparties) mais un individu interrogé sur sept souhaite aider les personnes en difficulté sans que ces dernières ne soient contraintes à des contreparties.

Cette volonté de permettre aux plus défavorisés de recevoir le RMI transparaît également dans les questions mentionnant le niveau souhaité de son montant et l'ouverture de ses droits aux moins de vingt cinq ans. Près de trois quarts des répondants souhaitent en effet une augmentation de ce minima ainsi que son attribution aux jeunes de moins de vingt cinq ans.

Tableau 8

#### Les opinions sur le RMI

<b>Existence et contreparties du Rmi</b>	
supprimer le Rmi	21
le Rmi doit exister	75
dont le Rmi doit exister avec des contreparties	60
dont le Rmi doit exister sans contrepartie	15
non-réponse	4
<b>Doit-on augmenter ou diminuer le Rmi ?</b>	
augmenter	72
stabiliser-diminuer	24
non-réponse	4
<b>Les moins de 25 ans doivent-ils pouvoir bénéficier du Rmi ?</b>	
oui	75
non	23
non-réponse	2

Source : enquête sur les opinions réalisée pour la Drees et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale par l'Ifop ; calculs Drees.

Dans un deuxième temps, on étudie les liens entre les opinions exprimées en matière de RMI et celles indiquées sur les causes de la pauvreté. Pour cela, on projette les variables concernant le RMI dans « l'espace des opinions » présenté dans la partie précédente (graphique 3). On observe ainsi une articulation entre les explications don-



nées à la pauvreté et la façon d’appréhender le RMI. Les informations sont synthétisées dans le tableau 9.

On remarque tout d’abord que les individus les moins « souples » à l’égard du RMI sont ceux qui pensent le plus que la personne pauvre est responsable de sa situation. Inversement, ceux pour qui le responsable de la pauvreté n’est pas la personne pauvre, sont généralement partisans du RMI et manifestent une certaine souplesse quant à son fonctionnement.

On remarque ensuite que les opinions sur le RMI ne semblent pas dépendre de celles sur le rôle attribué à l’environnement. Enfin, il apparaît que les individus n’ayant pas un avis bien déterminé sur le RMI sont aussi ceux qui ne manifestent pas une opinion très marquée sur l’origine de la pauvreté.

En termes de caractéristiques socio-démographiques, sont plutôt « favorables » au RMI les femmes et les personnes côtoyant la précarité notamment par leur faible niveau de revenu. Sont plutôt « défavorables » au RMI les hommes et les personnes ne déclarant pas leur revenu à l’enquêteur. Ce sont aussi ceux qui côtoient de manière assez éloignée la précarité, puisque les seules personnes qu’ils connaissent en situation précaire n’appartiennent pas à la sphère familiale. Il est à noter que les personnes qui considèrent que le RMI ne devrait pas exister ont en moyenne des caractéristiques assez proches de celles qui répondent par l’affirmative à la question sur la nécessité de contreparties au RMI.

*Tableau 9*

**Les opinions sur le RMI en fonction des causes de pauvreté**

		La pauvreté est causée par des facteurs externes	La pauvreté est moyennement causée par des facteurs externes	La pauvreté n’est pas causée par des facteurs externes
les personnes pauvres <b>sont</b> responsables de leur situation	L’existence du Rmi L’augmentation du Rmi L’attribution du Rmi au moins de 25 ans		Le Rmi ne doit pas exister, ou avec des contreparties	Stabilisation-diminution Non – de 25 ans
les personnes pauvres <b>sont moyennement</b> responsables de leur situation	L’existence du Rmi L’augmentation du Rmi L’attribution du Rmi au moins de 25 ans		Nsp, augmentation Rmi  Nsp, - de 25 ans	
les personnes pauvres <b>ne sont pas</b> responsables de leur situation	L’existence du Rmi L’augmentation du Rmi L’attribution du Rmi au moins de 25 ans	augmentation  Oui – de 25 ans	Le Rmi doit exister sans contreparties	Non-réponse

Le même type de questions concernant cette fois-ci les allocations chômage a été administré à la population interrogée. La position de ces variables sur les deux axes mentionnant la « responsabilité externe » et « interne » permet de comparer l'opinion des Français sur le RMI à leur opinion sur les allocations chômage.

Le tableau 10 révèle à nouveau un lien important entre les opinions sur l'origine de la pauvreté et sur les allocations de chômage. A nouveau, ceux qui émettent un jugement accordant plus de liberté aux allocataires<sup>6</sup> sont ceux qui optent pour une non-responsabilité des personnes pauvres quant à leur condition.

Tableau 10

**Les opinions sur les allocations chômage en fonction des causes de pauvreté**

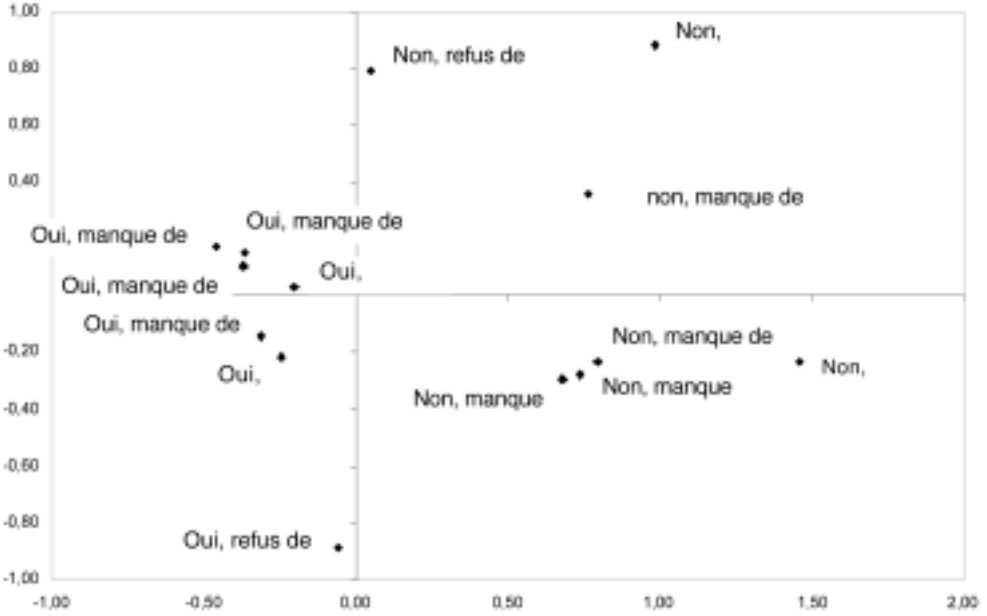
		La pauvreté est causée par des facteurs externes	La pauvreté est moyennement causée par des facteurs externes	La pauvreté n'est pas causée par des facteurs externes
les personnes pauvres <b>sont</b> responsables de leur situation	- limité dans le temps - soumis à des contreparties - versé de manière permanente	Oui, contreparties	Oui, limité dans le temps	Non, permanent
les personnes pauvres <b>sont moyennement</b> responsables de leur situation	- limité dans le temps - soumis à des contreparties - versé de manière permanente		Non-réponse, limité dans le temps  Non-réponse, permanent	
les personnes pauvres <b>ne sont pas</b> responsables de leur situation	- limité dans le temps - soumis à des contreparties - versé de manière permanente	Oui, permanent	Non, limité dans le temps  Non-réponse contreparties	Non, contreparties

Les opinions portées sur le RMI et sur les allocations chômage apparaissent ainsi également conditionnées par la perception de l'origine de la pauvreté. Les jugements portés sur le RMI ou sur les allocations chômage ne semblent pas tant dépendre de leurs caractéristiques propres, mais plutôt de la façon dont les individus appréhendent la pauvreté en général.

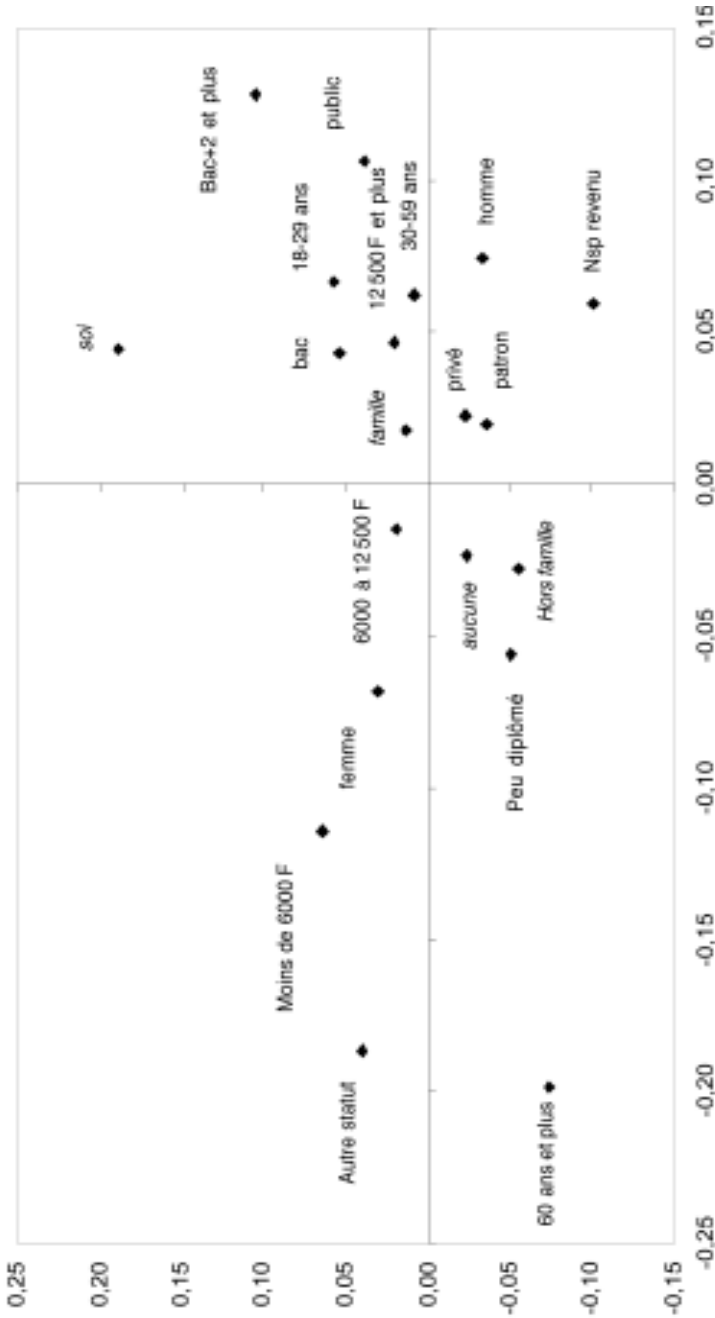
<sup>6</sup> Il est à noter que les opinions sur les allocations chômage ont une nette cohérence interne : 52 % des individus interrogés considèrent que les allocations chômage doivent être limitées dans le temps. Ils sont 56 % dans ce cas parmi ceux qui considèrent que les allocations doivent donner lieu à contrepartie et 36 % seulement parmi ceux qui ont l'opinion inverse.

Graphique 1 :

**Variables actives sur le premier plan factoriel**

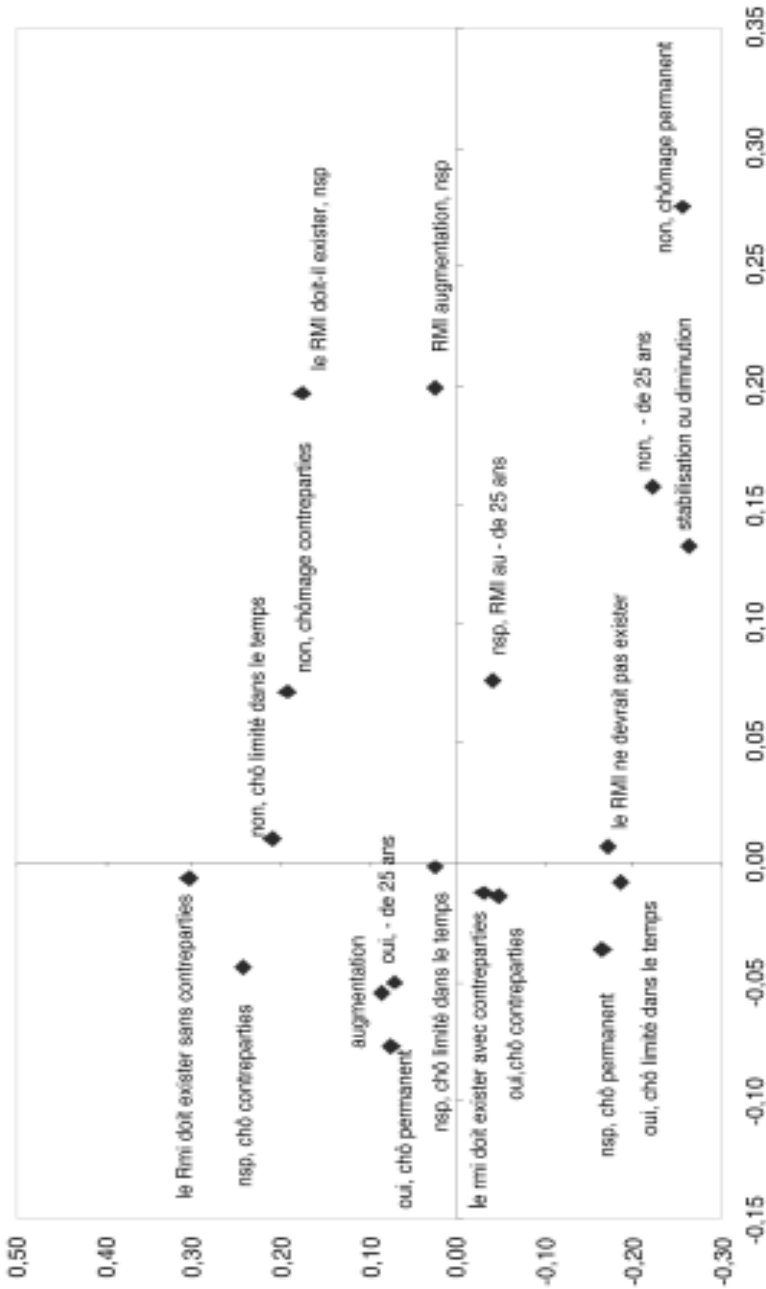


Graphique 2  
**Variabiles illustratives relatives aux caractéristiques socio-démographiques sur le premier plan factoriel**



Les modalités annotées en italique se réfèrent à la question : « connaissez-vous dans votre entourage familial (*famille*) ou dans votre entourage autre que familial (*hors famille*) au moins une personne en situation précaire ; êtes-vous vous même dans une telle situation (*soi*) ou ne connaissez-vous absolument personne dans cette situation (*aucune*) ? ».

**Variabiles illustratives relatives aux questions sur le RMI et les allocations chômage sur le premier plan factoriel**



Les modalités comprenant « chômage permanent » se réfèrent à la question : « les allocations chômage doivent-elles être un droit permanent jusqu'à ce qu'on retrouve un emploi ? », celles comprenant « limité dans le temps » correspondent à : « les allocations chômage doivent-elles être un droit limité dans le temps ? », enfin celles comprenant « contreparties » se réfèrent à la question : « les allocations chômage doivent-elles être un droit soumis à des contreparties ? ».

## ANNEXE 1

### Une description sommaire des principales variables socio-démographiques retenues dans l'étude

Les principales variables socio-démographiques retenues dans l'étude sont, outre le sexe et l'âge, le niveau de diplôme, le niveau de revenu, le statut professionnel et la proximité avec la pauvreté et l'exclusion.

#### Le niveau de diplôme

Quatre niveaux de diplôme sont retenus :

- les personnes « peu diplômées » : celles qui n'ont aucun diplôme ou seulement un CEP, un BEPC, un CAP ou encore un BEP.
- Les bacheliers de filière générale et technique.
- Les diplômés de niveau bac plus deux et plus regroupant donc les individus ayant acquis un DUT, un BTS, un DEUG ainsi que ceux ayant un diplôme supérieur (2ème, 3ème cycle, grande école).
- Enfin, les personnes ne répondant pas ont été agrégées à celles mentionnant des diplômes dont l'appellation n'est pas conventionnelle.

#### Le niveau de revenu

Il a été demandé à la population interrogée de mentionner par l'intermédiaire d'une échelle, la tranche dans laquelle se situe son revenu mensuel net. Sont normalement comptabilisés au sein de ce montant les revenus issus d'une activité professionnelle, ceux issus de prestations sociales, etc. Les différentes tranches énoncées ont été regroupées en quatre modalités :

- moins de 6 000 F
- de 6 000 à 12 500 F
- plus de 12 500 F
- refus de répondre

#### Le statut professionnel

Le statut professionnel est représenté par quatre modalités, « salarié du privé », « salarié du public », « patron » (indépendants et employeurs) et « autre » (retraités et inactifs).

#### La proximité avec la situation de pauvreté

Celle-ci est mesurée par la réponse à la question : connaissez-vous dans votre entourage familial ou dans votre entourage autre que familial une personne en situation de précarité ; êtes-vous vous-même dans une telle situation ou ne connaissez-vous absolument personne dans cette situation ?

## Annexe 2

### Une description du modèle de régression effectué sur la variable score 7

Le modèle de régression présenté permet de relier le nombre de réponses positives aux sept propositions relatives aux causes de pauvreté, aux caractéristiques socio-démographiques des répondants. La régression a été effectuée sur les individus ayant répondu négativement ou positivement à l'ensemble des sept propositions (les non-réponses étant exclues).

Le résultat de cette régression est présenté dans le tableau suivant :

	Coefficients estimés	Statistique de Student
Constante	4.59	52
Femme	0.16	3.4
Moins de 6000 F	0.06	0.8
Plus de 12 500 F	0.004	0.06
Nsp revenu	-0.07	-1.1
Soi-même	-0.18	-1.8
Hors famille	0.12	2.1
Aucune	0.04	0.6
De 18 à 29 ans	0.02	0.4
60 ans et plus	0.34	5.3
Public	-0.14	-2.3
patron	0.01	0.14
Autre	0.19	2.8
Peu diplômé	0.13	1.8
Bac+2 et plus	-0.14	-1.7
Nsp diplôme	-1.21	-6.6

## Annexe 3

### Une description des modèles de régression logistique effectués sur chacune des sept causes de pauvreté proposées

La régression logistique permet d'expliquer, en fonction des caractéristiques socio-économiques des répondants, les réponses apportées à chacune des causes possibles de pauvreté. L'intérêt d'un tel modèle réside dans le fait qu'il permet d'isoler les effets d'une variable conditionnellement aux autres variables introduites.

La significativité des coefficients obtenus est déduite de la statistique de Wald. On a retenu un seuil de 10 % (sous chacun des coefficients sont mentionnés le critère de Wald correspondant). Un premier moyen de mesurer la qualité d'ensemble des modèles est d'utiliser la statistique du score. Selon cette statistique, tous les modèles sont corrects au seuil de 1 %. Un second moyen réside dans la mesure du taux de concordance. On considère qu'un modèle est bon, si un individu pris au hasard à plus d'une chance sur deux d'être affecté au bon groupe d'individus. Ici les taux de concordance correspondant à chacune des causes de pauvreté varient entre 51 % et 59 %. Les régressions ont été effectuées sur des échantillons excluant les non-réponses. Les résultats des sept équations sont :

Oui, dette= 1.2373+0.2309 femme+0.2803 peu diplômé-0.9265 nsp diplôme - 0.269 soi -  
 (242.531) (7.9444) (10.83) (15.5604) (3.0276)  
 0.2239 aucune - 0.1437 autre.  
 (4.5212) (1.936)

Oui, refus de travailler= - 0.3184 + 0.2054 nsp revenu +0.1954 peu diplômé - 0.2869 bacplus2 et plus  
 (11.4759) (7.3418) (4.2856) (6.8113)  
 -0.5847 nsp diplôme -0.277 soi +0.2038 hors famille +0.2185 aucune +0.2366(60ans et plus) - 0.1732  
 salarié du public  
 (5.2207) (4.2165) (6.7626) (5.5944) (9.0067)  
 (4.4907)

oui, licenciement= 1.8823 +0.2572 femme - 0.1964 nsp revenu - 0.4321 bac plus 2 et plus  
 (397.956) (6.5304) (3.0798) (14.0504)  
 -1.0794 nsp diplôme +0.4293 hors famille + 0.4343 plus de 60 ans  
 (16.9725) (12.7294) (10.9542)



oui, manque de qualification = 0.6359 +0.1801 moins de 6000F+0.1986 plus de 12500F +0.1861 nsp  
revenu

	(81.6472)	(2.7354)	(4.3866)	(3.8692)
-0.8126 nsp diplôme -0.2253 soi + 0.1921 hors famille +0.3929 plus de 60 ans + 0.1823 autre	(13.057)	(2.6633)	(5.4627)	(18.8183)
			(3.332)	

oui, manque de chance = 0.5399 - 0.2141 nsp revenu - 0.3275 bac plus 2 et plus - 0.6655 nsp diplôme

	(96.8652)	(7.7556)	(16.04)	
(8.5240)				
+ 0.1639 aucune + 0.1792 plus de 60 ans - 0.2162 salarié du public+0.2992 autre	(3.2562)	(4.5757)	(6.62)	(10.1076)

oui manque de travail = 0.1189+0.1886 femme + 0.3291 moins de 6000F -0.1517 plus de 12500F

	(1.9034)	(7.6723)	(10.7837)	(3.4365)
+ 0.2849 peu diplômé - 0.3809 nsp diplôme +0.2038 aucune + 0.1616 de 18 à 29 ans	(14.41)	(2.815)	(4.8559)	(3.4653)
+ 0.303 plus de 60 ans + 0.3232 autre +0.2175 patron	(11.2345)	(11.0361)	(3.9217)	

oui, manque de soutien familial = 0.5740 +0.2707 femme - 0.1795 nsp revenu +0.3577 bac plus 2 et plus

	(82.8395)	(14.7606)	(5.0429)	(15.7332)
-0.8364 nsp diplôme +0.2962 plus de 60 ans	(13.9336)	(12.1477)		



---

# Cahier 2

## Chapitre 2

### Les représentations de la pauvreté et de l'exclusion dans la presse écrite et audiovisuelle

Hayet ZEGGAR

Inspection générale des affaires sociales  
Ministère de l'emploi et de la solidarité

*Pour sa première année d'existence, l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale a souhaité se pencher sur la manière dont ces phénomènes sont traités dans les media. L'agenda médiatique de la pauvreté est le produit de la rencontre des agendas politique, législatif et social et parfois de l'agenda saisonnier. Comment se construisent les représentations des journalistes dans ce domaine ? Comment évoluent les figures de la pauvreté dans les media ? Cette première étude sera poursuivie en 2001 et 2002, afin d'examiner les évolutions des représentations de la pauvreté et de l'exclusion et d'établir ainsi une forme de baromètre de la presse audiovisuelle et écrite.*

## Introduction

Une étude a été commandée à deux laboratoires de la Fondation nationale des sciences politiques : le centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) et l'observatoire social du changement (OSC)\*. Ses conclusions ont été élaborées à partir d'un dépouillement de la presse écrite et audiovisuelle à deux périodes différentes, du journal *Le Monde* entre 1995 et 1999 et d'entretiens menés auprès de journalistes spécialistes de ces questions dans les rédactions des titres étudiés.

L'analyse des déterminants de l'inscription de la pauvreté et de l'exclusion à l'agenda médiatique montre que, au-delà des évolutions réelles de ces phénomènes, c'est davantage la capacité de l'information sur la pauvreté à constituer un enjeu politique, source de conflits, de débats, de décisions publiques et un enjeu social porté par une mobilisation qui en fait un sujet d'intérêt pour les journalistes. A ce titre, les années récentes (1995-1999) ont été marquées par plusieurs faits d'actualité centrés sur la pauvreté et l'exclusion. En investissant l'agenda politique et l'agenda des mouvements sociaux, la pauvreté et l'exclusion ont, en quelque sorte, acquis un espace médiatique propre.

Si la place de la pauvreté et de l'exclusion est donc en partie la conséquence de données - politiques et sociales - étrangères à leurs évolutions propres, leurs représentations dans les media obéissent également à des règles de construction qui empruntent surtout aux techniques utilisées par les journalistes pour élaborer leurs sujets. On constate en effet, aussi bien par l'étude des articles que par des entretiens avec des journalistes, que la pauvreté et l'exclusion, comme d'autres sujets, suscitent un certain type de traitement très fortement axé sur la personnalisation des enjeux et la description de trajets de vie. Selon l'un des membres de l'Observatoire, « ces phénomènes collectifs sont traités comme une série de récits du malheur »<sup>1</sup>.

Ce type de traitement conduit à la définition de « figures de la pauvreté », dont les caractéristiques évoluent au cours de la période étudiée au fur et à mesure que les agendas politiques et sociaux accordent une place moins grande aux questions de pauvreté et d'exclusion et que la situation sur le marché du travail s'améliore.

### 1. L'inscription difficile de la pauvreté et de l'exclusion sur l'agenda médiatique

Le dépouillement du journal *Le Monde* sur longue période (1995-1999) permet de dégager plusieurs déterminants de ce que l'on pourrait appeler « l'agenda médiatique de la pauvreté ». Cet agenda est en fait étroitement dépendant

\* Joël Fichet au CEVIPOF et Typhaine Mahé à l'OSC sont les deux chargés d'étude qui ont en particulier travaillé sur cette étude.

<sup>1</sup> Michel Autès.

d'autres domaines : l'actualité politique et législative d'abord, qui définit l'agenda politique, les activités revendicatives de la société civile, des associations qui constituent l'agenda des mouvements sociaux, les saisons enfin qui influent sur la teneur et l'intensité du traitement de la pauvreté et de l'exclusion dans ce journal.

Dans la mesure où ces questions constituent rarement à elles-seules un fait d'actualité pure, l'agenda médiatique de la pauvreté est le fruit de la conjugaison de ces différents agendas. En définitive, l'identification de la pauvreté et de l'exclusion comme des faits d'actualité est en grande partie indépendante de la réalité de ces phénomènes sociaux.

En l'absence d'un « baromètre de la pauvreté » qui serait publié régulièrement, comme les chiffres du chômage, l'actualité de la pauvreté dépend donc de la mobilisation, sociale ou politique, qu'elle suscite. Cette dernière n'est pas déconnectée de la réalité du phénomène mais peut intervenir avec retard.

A cet égard, la période étudiée est particulièrement riche d'initiatives, de rebondissements, d'actualité sur l'agenda politique et sur celui des mouvements sociaux. S'y ajoutent les effets de l'agenda saisonnier.

L'émergence de nouveaux acteurs associatifs qui développent des formes d'actions plus spectaculaires, l'élection présidentielle de 1995 et la centralité de la « fracture sociale » dans la campagne, la longue genèse de la loi de lutte contre les exclusions, le mouvement de chômeurs de décembre 1997 ont rythmé l'agenda médiatique de la pauvreté. L'inscription de ces événements sur l'agenda politique ou sur l'agenda des mouvements sociaux a de surcroît un effet démultiplicateur : leur couverture donne lieu à la publication de témoignages, de portraits, d'articles de synthèse sur la situation des personnes pauvres ou exclues, sur les dispositifs d'aide mis en place par les pouvoirs publics ou les grandes associations. Ces articles n'existent alors que dans la stricte mesure où ils peuvent être rattachés à un fait précis de l'actualité politique ou sociale : l'élaboration d'une loi, la mobilisation de mouvements de solidarité.

En 1995 et en 1998, la combinaison de ces deux agendas décuple le traitement de la pauvreté et de l'exclusion dans *Le Monde*. En 1995, l'occupation du « Dragon » et la création du collectif « Alerte » sur le front social se conjuguent avec les débats de l'élection présidentielle pour donner à la « fracture sociale » et au thème de l'exclusion une portée inégalée. Pendant l'hiver 1997-1998, la mobilisation des chômeurs et l'adoption de mesures d'urgence conduisent là encore à une augmentation remarquable des articles consacrés à ces sujets, avec de surcroît l'effet catalyseur de l'agenda saisonnier. Tout au long de la période étudiée, les étapes de l'élaboration de la loi de lutte contre les exclusions vont maintenir l'attention du quotidien sur le sujet.

Chaque hiver, de décembre à janvier, on constate un nombre plus important d'articles consacrés à la situation des sans-abri, devenue un « marronnier » de la presse. Cette saisonnalité des questions de pauvreté et d'exclusion dans la presse est ainsi décrite par un journaliste interrogé pour cette étude :

*« Ça, c'est la dure loi des cycles journalistiques, en plein été vous avez du mal à fourguer des papiers « exclusion » alors que ça marchait mieux l'hiver ».*

Ce pic hivernal dans l'agenda médiatique de la pauvreté ne concerne qu'une population clairement identifiée, celle des personnes sans domicile fixe. Il peut cependant renforcer une actualité politique ou sociale, ainsi du mouvement des chômeurs en 1998 et des activités des associations à la période des fêtes.

On constate également en 1995 et en 1996 un pic estival dans l'agenda médiatique de la pauvreté qui correspond à l'adoption par plusieurs maires de villes méridionales et souvent festivières d'arrêtés anti-mendicité. Ces décisions municipales suscitent de nombreuses controverses : peut-on dans une société démocratique interdire la mendicité, le stationnement prolongé sur les places publiques ? Les articles qui accompagnent ces analyses politiques décrivent également une population particulière en difficulté. Il est question alors de jeunes, oisifs, errants, en groupes, avec des chiens, agressifs, incontrôlables et bruyants.

## **2. Quand la pauvreté et l'exclusion deviennent des faits d'actualité<sup>2</sup>**

Comme nous l'avons vu, sur la période étudiée, plusieurs événements importants ont marqué l'agenda politique et l'agenda des mouvements sociaux. Les interactions entre ces deux agendas ont permis l'émergence sur cette période d'un véritable agenda médiatique de la pauvreté.

### **■ 1994-1996 : le « Dragon » et l'orientation médiatique des mouvements de solidarité**

En décembre 1994, le DAL (droit au logement) et le comité des sans-logis occupent un immeuble vide situé dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Cette « réquisition » durera plus d'un an, jusqu'en janvier 1996, soit pendant toute la campagne présidentielle.

Spectaculaire et nouvelle, cette forme d'action collective fera l'objet d'une très large couverture médiatique. Prenant conscience de l'effet levier de la presse sur la force de leurs revendications, une partie des associations développeront alors une nouvelle orientation médiatique de leur stratégie. L'interpellation des pouvoirs publics, lorsqu'elle

<sup>2</sup> Les remarques qui suivent sont issues de l'analyse qualitative de l'échantillon secondaire : les 1 044 articles du *Monde* de 1995 à 1999.

est « médiée » par la presse, voit sa portée décuplée. La professionnalisation des mouvements de solidarité dans leurs relations avec la presse (constitution de dossiers de presse, de banques de données, désignation de chargés de relations avec elle) va leur permettre de conquérir une nouvelle place dans l'espace public. Pour certains d'entre eux, l'occupation physique de lieux symboliques constitue alors une première réalité immédiatement saisissable par l'image, elle permet ensuite une « occupation » médiatique qui facilite alors considérablement la prise de parole dans le débat politique. Cette prise de conscience de la nécessité d'inscrire leur action dans le champ médiatique va cependant prendre des formes très différentes selon les associations. Leur histoire et leur éthique d'engagement déterminent des modes variés de sollicitation des media.

Cette orientation médiatique de stratégies associatives a eu des effets directs sur les formes de l'action collective de certains mouvements : spectaculaire, familiale et joyeuse, l'occupation d'immeubles vides au cœur de Paris apparaît alors moins comme une atteinte au droit de propriété que comme la correction d'une injustice, comme la dénonciation de l'inertie des pouvoirs publics. Elle met alors le logement au centre de la représentation de la pauvreté et de l'exclusion.

En traduisant la revendication du droit au logement en événement médiatique, le DAL et le comité des sans-logis ont imposé à la presse le traitement des questions de pauvreté et d'exclusion comme des faits d'actualité.

Cette question va d'ailleurs progressivement se déplacer de l'agenda des mouvements sociaux vers l'agenda politique, quelques mois avant la campagne présidentielle au cours de laquelle le candidat Jacques Chirac, alors maire de Paris, ira jusqu'à envisager la réquisition des immeubles vides de la capitale.

### ■ En 1995, la concentration des agendas politique et sociaux sur les thèmes de la pauvreté et de l'exclusion conduit à une explosion du nombre d'articles consacrés à ces questions

L'exclusion est en effet l'un des principaux thèmes du débat électoral, chacun des candidats développe de nombreuses propositions à ce sujet, ce qui conduit *Le Monde* à titrer l'édition des 2-3 avril 1995 « rester dans la course du mieux-disant social ». La pauvreté et l'exclusion occupent donc une large part de l'agenda politique.

Dans le même temps, l'agenda des mouvements sociaux traduit lui aussi la force médiatique de ces thèmes. Après les appels à la solidarité de l'Abbé Pierre et de Geneviève Anthonioz - de Gaulle, le journal *La Croix* et le collectif « Alerte » organisent un colloque au cours duquel les candidats à l'élection présidentielle se sont unanimement prononcés en faveur de l'adoption d'un dispositif massif et global de lutte contre les exclusions. La manifestation unitaire organisée le 8 avril 1995 par les associations fait la « Une » du journal *Le Monde* : « une centaine d'associations veulent placer l'exclusion au cœur du débat présidentiel ».



---

L'année 1995 s'est donc caractérisée par une remarquable interaction entre les actualités politiques et sociales au profit des thèmes de la pauvreté et de l'exclusion érigés en faits d'actualité et bénéficiant par conséquent d'une large couverture médiatique.

### ■ **Après l'explosion de 1995, l'actualité législative et sociale maintient l'attention des media sur les questions de pauvreté et d'exclusion**

Malgré le consensus politique dégagé en 1995, l'adoption de la loi de lutte contre les exclusions va prendre plusieurs années. Le journal *Le Monde* relate aussi bien chacune des étapes législatives sur l'agenda politique que sur l'agenda des mouvements sociaux, et fait écho à chacune des interventions des associations du collectif « Alerte » dont la vigilance médiatique va s'exercer à plein sur cette période.

Le premier projet de loi de lutte contre les exclusions adopté en Conseil des ministres en février 1997 et examiné en première lecture par l'Assemblée nationale est abandonné après la dissolution de celle-ci. Dès son arrivée au pouvoir, la nouvelle majorité promet de poursuivre sur cette voie et de présenter un projet de loi à l'Assemblée nationale à l'été 1998.

Ces nombreuses étapes ont à chaque fois occupé une bonne place au sein du quotidien. Elle y fait d'ailleurs l'objet d'un double traitement. D'une part, les articles politiques des pages « France » présentent les différentes mesures envisagées avec un éclairage sur les difficultés qu'elles sont censées résoudre. Sont ainsi longuement décrites les différentes dimensions de la pauvreté et de l'exclusion telles l'accès au logement, à l'emploi, à la formation, à la santé, le surendettement. D'autre part, dans les pages « Société », le journal se fait l'écho de l'impatience et de la vigilance des grandes associations qui se sont mobilisées en 1995 pour ce projet et qui continuent à exercer une pression politique et médiatique sur le gouvernement.

Après l'adoption de la loi, la couverture de ces sujets diminue au rythme de leur disparition progressive du premier plan de l'agenda politique et surtout, leur mode de traitement évolue : les articles sont en effet moins nombreux et plus sectoriels. La préparation de la loi avait érigé la pauvreté et l'exclusion au rang de principale voire d'unique question sociale, multidimensionnelle mais appelant un traitement global par la presse. En revanche, après son adoption, les articles se consacrent plutôt à tel ou tel aspect de la pauvreté et de l'exclusion.

Certaines dimensions de la pauvreté et de l'exclusion ont ensuite fait l'objet de mesures législatives ou réglementaires spécifiques. La santé en particulier, avec l'adoption de la Couverture maladie universelle, a davantage retenu l'attention des media. Plusieurs hypothèses peuvent l'expliquer. D'abord, la dénonciation de l'inégalité drama-

tique face à la maladie et à la mort constitue un message simple et efficace. Ensuite, la CMU a suscité de nombreux débats politiques sur les fondements et l'efficacité d'un Etat Providence incapable de garantir l'accès minimal aux soins et régulièrement mis en cause sur le plan financier. Ces deux niveaux d'analyse ont donné lieu à deux types d'articles de nature très différente : les témoignages et les portraits de personnes exclues du système de soins d'une part, les polémiques et analyses relatives à l'avenir de la Sécurité sociale d'autre part.

■ **A l'occasion du lancement du pacte de relance pour la ville (PRV) en 1996, la pauvreté et l'exclusion que connaissent les habitants des quartiers en difficulté suscitent de nombreux articles**

Cela est d'autant plus remarquable que les enjeux de la politique de la ville sont plus fréquemment traités par les media sous l'angle des violences urbaines ou encore quand sont engagées de vastes opérations de réhabilitation architecturale.

La présentation du PRV en janvier 1996 intervient à la suite de la proposition du candidat Jacques Chirac, pendant la campagne présidentielle, d'élaborer un « plan Marshall pour les banlieues ». *Le Monde* va, à plusieurs reprises, consacrer la « Une » à cette mesure ainsi que de nombreux articles détaillant chacun des dispositifs envisagés, notamment la création de « zones franches ». Pendant quelques semaines, une part non négligeable de l'agenda politique est consacrée à ces questions et suscite de nombreux articles décrivant la situation de pauvreté des habitants.

En installant les thèmes de la pauvreté et de l'exclusion au cœur de l'agenda politique et de l'agenda des mouvements sociaux, le mouvement des chômeurs a bénéficié d'une ample couverture médiatique. Après l'explosion du traitement de la pauvreté en 1995, les années 1996 et 1997 ont enregistré une relative décline de l'attention des journalistes sur ce sujet. Fin 1997, le mouvement des chômeurs va de nouveau mettre les questions de pauvreté et d'exclusion au premier plan de l'actualité. Ainsi, en décembre 1997 et janvier 1998, le journal *Le Monde* va consacrer onze « Une » à cet événement.

La presse découvre alors avec surprise la capacité de mobilisation d'un groupe jusqu'alors considéré comme une réalité économique et démographique dont on étudiait davantage la masse, l'augmentation, la structure que les courants politiques ou revendicatifs qui le traversaient. A cet effet de surprise lié à la découverte d'une partie du corps social jusqu'alors inanimée, s'ajoutent la simultanéité avec le pic saisonnier du traitement médiatique des questions de pauvreté et d'exclusion et la force du slogan « une prime pour Noël ».

Le mouvement des chômeurs va susciter une parfaite articulation entre l'agenda des mouvements sociaux et l'agenda politique. Il constitue en effet un élargissement

du front social déjà considérablement accru dans les années précédentes par les stratégies médiatiques des mouvements de solidarité avec lesquels il s'est rapidement associé. Les associations de chômeurs surgissent dans les media comme des acteurs sociaux importants dont il faut alors rapidement saisir le discours, la composition et la force politique. Ces associations voient en un temps record leur positionnement évoluer du champ social vers le champ politique, grâce notamment au soutien d'autres mouvements plus institutionnels, interlocuteurs traditionnels des pouvoirs publics.

L'irruption des chômeurs comme force de mobilisation politique et médiatique se traduit dans la presse par les évolutions du traitement dont ils font l'objet. De la représentation abstraite d'un fait de société -le chômage de masse-, on passe au fait d'actualité. De manière symptomatique, le mouvement des chômeurs est progressivement passé des pages « Société » à la rubrique « France ». L'adoption par le gouvernement de mesures d'urgence en faveur des chômeurs a maintenu cette question sur l'agenda médiatique.

Les journalistes interviewés pour cette étude partagent tous le sentiment d'un effacement progressif des problématiques liées à la pauvreté et à l'exclusion dans les colonnes de leurs journaux, mais aussi au sein de leur rédaction, alors même que les données quantitatives de 1995 et 1999 ne démontrent pas nettement un recul. Avec la même unanimité, ils considèrent devoir d'autant plus s'engager en défendant de tels sujets qu'ils seront moins spontanément inscrits à l'agenda médiatique dans un contexte de croissance économique retrouvée.

### **3. La construction de représentations de la pauvreté et de l'exclusion par la presse**

Les techniques de collecte d'informations - fidélisation et fiabilisation des sources -, de fabrication de sujets susceptibles d'attirer le lecteur et de sensibiliser sont communes à la grande majorité des journalistes spécialistes des questions de pauvreté et d'exclusion. L'utilisation virtuose de certaines techniques sera d'ailleurs d'autant plus nécessaire que les rédactions sont moins susceptibles de reconnaître à de tels articles un caractère prioritaire. Un sujet sur la pauvreté et l'exclusion, dont l'actualité est assez rarement brûlante, sera d'autant plus facilement « vendu » au sein d'une rédaction que son traitement obéira à un certain nombre de règles.

La standardisation relative des procédés utilisés par les journalistes dans l'élaboration de leurs sujets conduit-elle à une standardisation des représentations de la pauvreté et de l'exclusion dans les media ?

### ■ Des choix de sujets liés aux intérêts propres des publications

Le journaliste lui-même dispose souvent, dans le choix du sujet, d'une assez grande marge de manœuvre, face au désinvestissement relatif des rédactions sur les questions de pauvreté et d'exclusion quand celles-ci ne relèvent pas de l'actualité politique et sociale. Cette liberté dans le choix du sujet est cependant assez largement contrainte par la nécessité ultérieure de « vendre » le sujet en interne. Cette négociation sera alors plus ou moins longue et difficile selon la ligne éditoriale du titre. Ainsi, pour *La Croix*, l'actualité ou la pertinence de sujets sur la pauvreté et l'exclusion n'appellent pas de négociation particulière. En revanche, pour les autres titres étudiés, d'après les journalistes interrogés, ces sujets ne s'imposent pas d'eux-mêmes, loin s'en faut. En effet, dans la mesure où le risque de « loupé » d'une information capitale sur ces sujets est limité, l'intérêt des rédactions est nécessairement moindre. Pour défendre leur sujet, les journalistes vont souvent insister sur l'angle choisi, le traitement utilisé, la qualité d'un témoignage.

Selon les titres, certains types de sujets auront plus de chance d'être retenus. Ainsi, à *La Croix*, on privilégie des articles relatant des trajectoires individuelles ou familiales, des « histoires » de détresse mais aussi d'espoir. Dans *Le Figaro*, on soulignera davantage les difficultés rencontrées par des figures individuelles a priori peu susceptibles d'être dans des situations de pauvreté et d'exclusion (cadres au chômage...), face aux administrations censées leur venir en aide. Certains sujets intéressent l'ensemble des rédactions : les situations de conflit, les critiques des politiques publiques mises en œuvre, les dénonciations des discours ambiants sur la reprise économique.

### ■ Le traitement du sujet repose souvent sur la description de trajets de vie

Pour les journalistes spécialistes de ces questions, il est nécessaire, pour traiter de la réalité de la pauvreté et de l'exclusion, d'aller au-delà des statistiques et des politiques mises en œuvre. Plutôt que de développer un traitement abstrait, technique de la pauvreté et de l'exclusion, il est préférable d'aller « sur le terrain », d'incarner cette réalité sociale dans des personnes choisies dont on dresse le portrait ou recueille le témoignage. La pauvreté et l'exclusion pouvant au gré de l'actualité politique ou économique relever de l'une ou l'autre des rubriques du journal, la valeur ajoutée de leurs articles réside alors dans l'adoption d'un traitement plus « sociétal », plus « humain » et le recours à des sources de « terrain ».

L'incarnation dans un article d'une réalité sociale ne prend alors toute sa portée qu'à la condition qu'elle permette sinon l'identification, au moins l'empathie du lecteur avec la personne dont on décrit les conditions de vie difficiles. Pour parvenir à cet objectif, plusieurs techniques d'écriture et de narration sont utilisées.

Dans les portraits ou témoignages de personnes en difficulté, l'usage systématique et exclusif de leur prénom pour les désigner confère à la situation décrite un caractère d'universalité, d'exemplarité et de proximité particulièrement efficace. Cela permet également de simplifier encore le message de détresse et d'injustice : « Olivier, allocataire du RMI, se bat pour son fils » : ce titre à lui-seul peut à la fois susciter la compassion et l'adhésion du lecteur au combat de cet homme. L'utilisation plus fréquente d'images pour illustrer ces articles, en général le portrait de la personne au centre de l'article, participe de cette même recherche de l'identification.

Les journalistes peuvent également jouer sur la menace de déclassement économique pour capter l'attention du lecteur ou du téléspectateur. Toute la narration est alors construite sur le mode de la chute, inattendue, brutale et inexorable d'un individu a priori à l'abri de la menace de pauvreté. Le sujet met alors en scène le passage d'une situation de « normalité sociale », supposée être celle de la majorité des lecteurs ou téléspectateurs, à une situation de pauvreté et d'exclusion. Il s'agit en quelque sorte de jouer sur le ressort traditionnel : c'était quelqu'un « comme vous et moi », voici sa situation aujourd'hui, elle pourrait être la vôtre ou la mienne demain. L'adoption d'un tel traitement relaie une représentation précise de la pauvreté et de l'exclusion qui s'inscrit dans la lignée du succès de la notion de « nouvelle pauvreté » : la pauvreté n'est pas la situation d'un groupe social précis mais une menace qui transcende les distinctions sociales traditionnelles, elle est un processus potentiellement généralisable. En soulignant la relative banalité des causes qui ont pu mener des individus à des situations extrêmes - divorce ou crise familiale, licenciement, faillite d'une entreprise, maladie -, on bouleverse les propres repères du lecteur ou du téléspectateur et en définitive, on l'amène à s'interroger sur la sécurité réelle de sa situation.

A cette narration sur le mode de la chute, on peut également ajouter le jeu sur les apparences : on décrira alors la situation d'un « couple apparemment comme les autres » dont on apprend dans l'article qu'il vit dans la rue. Là encore, en mettant en doute les certitudes du lecteur et du téléspectateur, on développe une représentation particulière de la pauvreté et de l'exclusion. Le pauvre, l'exclu ne sont pas nécessairement immédiatement identifiables. Chacun peut et doit apporter une attention particulière aux personnes de son entourage et s'interroger sur leur situation réelle.

### ■ Les sources sont surtout institutionnelles et associatives

Elles sont en général communes à l'ensemble des journalistes. Il s'agit d'abord des sources institutionnelles, les ministères, les instituts de statistiques ou de recherche. L'Agence France Presse (AFP) constitue évidemment la première des sources. L'examen de la production de l'information sur la pauvreté et l'exclusion par l'agence de presse pourrait utilement enrichir les travaux de l'Observatoire.

Le recours plus ou moins fréquent à des sources de terrain est en revanche variable selon les titres étudiés. Il s'agit en général d'associations d'aide aux personnes

en difficulté. Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier de plus près la nature des demandes des journalistes aux associations, ainsi que leurs réponses. Peut-être peuvent-elles, à la marge ou de manière significative, influencer le contenu des articles et, partant, les représentations de la pauvreté et de l'exclusion dans les media ? Plus rarement, le journaliste sollicite directement des personnes en difficulté avec lesquelles il a réussi à nouer une relation. *France 3* recourt semble-t-il plus souvent à ces sources. En tout état de cause, la question des sources est beaucoup plus délicate pour la télévision qui doit obtenir le consentement et la confiance des personnes filmées.

Les techniques de couverture de la pauvreté et de l'exclusion, sont relativement standardisées comme d'ailleurs pour de nombreux autres sujets traités par les media. Cela ne permet pas pour autant de conclure à une homogénéité du discours, dont on verra les dimensions nombreuses dans le chapitre suivant. Les commentaires apportés par les journalistes déterminent en effet assez nettement des angles différents selon les titres et les périodes.

## 4. L'évolution des figures et des discours de la pauvreté

### 4.1 Quatre figures de la pauvreté se dégagent de l'analyse de la presse

Elles ont légèrement évolué sur la période mais l'on constate malgré tout une relative homogénéité des figures du pauvre et de l'exclu, centrées sur la privation de logement et d'emploi. Le plus souvent, la personne dont on fait le portrait ou dont on recueille le témoignage est un homme, au chômage, allocataire du RMI ou d'une indemnisation chômage, vivant en milieu urbain, dans un habitat précaire. Quatre grandes figures se dégagent :

- **Les personnes sans domicile fixe.** Elles sont le symbole de l'exclusion, privées de tout, de logement, de famille, d'emploi, de revenus. Elles souffrent de l'isolement. Les conditions de leur décès sont relatées dans le détail chaque hiver.
- **Les personnes sans logis ou mal logées.** Malgré la similitude de leur situation par rapport au logement avec les SDF, elles font l'objet d'un traitement distinct et d'articles souvent plus longs. Tandis que les premières sont des figures de la marginalité, les mal logées sont présentées comme des personnes ayant quitté depuis peu une situation sociale « normale ». Les articles décrivent leur trajectoire familiale, professionnelle et sociale comme une succession d'obstacles. Le recours à des techniques d'identification du lecteur ou du téléspectateur est plus fréquent. On insiste sur la précarité et surtout l'imprévisibilité totale de leur situation, le risque d'expulsions immédiates.

- **Les chômeurs et plus récemment les travailleurs précaires.** Ils constituent de très loin la catégorie de personnes en difficulté la plus évoquée dans les articles de presse et les sujets de télévision. Mais à y regarder de plus près, on constate que leur situation par rapport à l'emploi ne constitue qu'exceptionnellement l'angle unique adopté par le journaliste pour dépeindre leurs problèmes. En effet, à l'exception de l'hiver 1997-1998, au cours duquel le mouvement des chômeurs a donné lieu à des articles centrés sur cette question, les chômeurs sont en fait la plupart du temps présentés comme cumulant toute une série de handicaps, comme si la privation d'emploi pendant une longue période ne suffisait pas pour les journalistes à décrire la situation sociale d'un individu. D'autres attributs sont alors accolés à la caractéristique de « chômeur » : les jeunes chômeurs et leurs difficultés à trouver un premier emploi, à l'opposé les chômeurs âgés de plus de 50 ans qui refusent au nom de la préservation de leur dignité d'être « dispensés de recherche d'emploi », les femmes isolées qui ne parviennent pas à concilier un emploi et la garde de leur enfant, les chômeurs d'origine immigrée qui souffrent de la discrimination sur le marché du travail... Cette double qualification systématique de la figure du chômeur permet aux journalistes spécialisés d'apporter une valeur ajoutée par rapport aux très nombreux articles des rubriques économiques consacrés aux chiffres du chômage ou à l'indemnisation par exemple.

- **Les habitants des quartiers en difficulté.** La pauvreté constitue assez rarement l'angle choisi pour traiter de cette catégorie de personnes en difficulté. En revanche, leur exclusion sociale et citoyenne fait l'objet de nombreux articles. Les journalistes vont certes évoquer leur situation de chômage mais aussi, et c'est en cela que le traitement de ces figures est spécifique, l'ennui, la violence, la drogue, le racisme, le sentiment d'abandon, de relégation dont souffrent ces personnes. L'accent est alors mis sur la violence comme conséquence et non comme cause de leur « exclusion », parmi d'autres conséquences morales de la pauvreté et de l'exclusion : ainsi l'anomie des jeunes devenus hermétiques à l'autorité de leurs parents au chômage, et qui le deviennent rapidement à toute forme de règles extérieures, qu'elles émanent de l'école, de la justice ou de la vie en communauté. Pour ces figures de la pauvreté et de l'exclusion, la force des stéréotypes développés par les media est tout à fait remarquable : le traitement dont ils font l'objet s'apparente presque à la confusion entre le sujet, la personne ou le groupe décrits et l'environnement urbain dans une forme de « minéralisation » de leur situation sociale.

Les media soulignent l'une ou l'autre de ces figures dominantes de la pauvreté et de l'exclusion, selon leurs choix éditoriaux. Dans *L'Humanité* et *Le Parisien*, le chômeur et le travailleur précaire sont les figures très largement dominantes de la pauvreté et de l'exclusion dont l'absence d'emploi et de revenu sont les principaux déterminants. Les difficultés familiales et l'isolement sont plus fréquemment traitées dans les sujets de *France 3*, *Le Figaro*, *La Croix*. Enfin, *Le Monde* et les pages nationales des quotidiens régionaux consacrent davantage d'articles aux aspects institutionnels, politiques et économiques de la pauvreté et de l'exclusion qu'aux portraits

et témoignages de personnes en difficulté, désignées sous un vocable assez général (« les pauvres », « les plus démunis »). Dans la presse quotidienne régionale, ces informations institutionnelles sont généralement reliées à une réalité locale étayée par quelques témoignages. Il pourrait être intéressant à l'avenir de se pencher sur les pages régionales de ces journaux afin de cerner le traitement de la pauvreté et de l'exclusion locales.

## **4.2 L'élargissement du concept de pauvreté et les évolutions de ses figures**

Au cours de la période étudiée, on note de légères mais significatives évolutions des figures de la pauvreté et de l'exclusion représentées dans les media. En effet, le SDF n'est plus l'unique figure de la pauvreté. Les représentations se diversifient et de nouvelles dimensions telles que l'âge, le surendettement notamment, sont progressivement prises en compte. En même temps qu'elles se sophistiquent, qu'elles essaient de mieux appréhender les diverses situations des personnes en difficulté, ces représentations perdent en clarté, les messages des sujets traités en simplicité et en efficacité.

Les articles évoquent régulièrement le rajeunissement et la féminisation de la pauvreté. La perception de la pauvreté et de l'exclusion a peu à peu intégré toutes les difficultés rencontrées. De l'emploi et du logement, on est progressivement passé à la santé ou à l'éducation. D'autres catégories de personnes sont citées : les surendettés, les malades mentaux, les handicapés, les minorités sexuelles, les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les détenus.

L'évolution entre 1995 et 1999 des figures de la pauvreté qui passent progressivement des SDF et mal logés aux travailleurs précaires correspond également à l'émergence d'un nouveau discours médiatique sur la pauvreté et d'une nouvelle perception de ses causes dans un contexte de reprise économique.

### **■ D'une angoisse collective à une réalité individuelle**

En effet, l'explosion de ces thèmes en 1995 fait écho aux débats politiques sur la réduction de la « fracture sociale » et fait suite aux années 1980 au cours desquelles on a découvert la « nouvelle pauvreté » et où l'on a créé le RMI. A cette période, le discours sur la pauvreté, au sein de la classe politique, dans les milieux associatifs et dans la presse est celui d'une angoisse collective. L'imprévisibilité, la rapidité, la force et l'inéluctabilité du processus d'exclusion ne permettent plus à une partie de la population de se sentir à l'abri d'une telle menace. Au-delà de cette peur individuelle, le développement de la pauvreté et de l'exclusion constitue un danger pour la société dans son entier, révélant les failles du lien social qu'il s'agit alors de renforcer par la solidarité collective. Parce qu'elles appellent un traitement d'urgence, la pauvreté et l'exclusion dans les media ne



sont plus seulement un fait de société, elles sont érigées au rang de fait d'actualité qui détermine alors l'ampleur de la couverture dont elles font l'objet. *Le Monde* crée même une rubrique « exclusion », *Le Figaro* titre régulièrement sur le chômage des cadres.

Après plusieurs années de baisse régulière des chiffres du chômage et l'épuisement progressif de l'actualité politique sur la pauvreté qui suit l'adoption de la loi de lutte contre les exclusions et de la Couverture maladie universelle, l'année 1999 montre le renouvellement des discours médiatiques sur la pauvreté. La relative diminution du nombre d'articles consacrés à ce sujet s'accompagne d'une évolution de l'angle d'approche et du traitement de ces questions. Si les témoignages et les reportages à forte charge dramatique n'ont pas disparu, les évocations de parcours de réussite se multiplient. Les portraits des personnes en difficulté se concentrent davantage sur leur courage et leur obstination à s'en sortir dignement, souvent pour élever leurs enfants. Ainsi évolue parallèlement le concept de pauvreté qui sous-tend ces portraits : elle est de moins en moins un phénomène inexorable, la volonté, les qualités et la force des personnes concernées peuvent leur permettre d'en sortir.

### ■ Des SDF aux travailleurs pauvres

Cette mutation progressive de la perception de la pauvreté dans les media modifie la hiérarchie des figures de la pauvreté. En 1995, les questions de pauvreté et d'exclusion, incarnées par les SDF ou les mal-logés, semblaient avoir acquis une relative autonomie par rapport à celles de l'emploi et du chômage. En 1999 en revanche, les figures du chômeur et du travailleur précaire ont repris la première place. Alors que l'absence d'emploi ne semblait pas suffire à qualifier une situation difficile, on guette désormais les signes d'amélioration sur la marché du travail, en anticipant une diminution de la pauvreté et de l'exclusion.

Cette centralité retrouvée de l'emploi et du chômage dans les représentations de la pauvreté et de l'exclusion consacre de surcroît une nouvelle dimension de ces questions : la précarité des travailleurs pauvres. Autour d'une idée centrale simple, « l'emploi ne protège plus de la pauvreté », les représentations de la pauvreté et de l'exclusion semblent s'adapter au nouveau contexte de croissance économique. Cette nouvelle approche permet d'ailleurs aux journalistes de poursuivre sur la voie de l'identification du lecteur ou du téléspectateur au sujet : la détention d'un emploi ne constitue plus la garantie d'échapper à la pauvreté. Chacun peut donc s'interroger aussi sur son niveau de revenu.

La reprise économique et la diminution du chômage ont donc modifié les traits des principales figures de la pauvreté et replacé l'emploi au centre des débats. Elles ont aussi redonné de l'actualité à d'anciennes polémiques. En 1995, s'est développé un consensus sur l'étendue des phénomènes de pauvreté et d'exclusion et la nécessité d'une intervention publique globale sur ces questions. En 1999, les perceptions contrastées de la pauvreté réapparaissent. Ainsi en décembre 1999, un article du *Figaro* intitulé

« la terrible culture de la pauvreté » décrit l'installation dans la misère d'une partie de la population causée ou entretenue par les réseaux d'assistance et l'Etat. Le débat sur les « trappes à pauvreté » réapparaît : des stratégies de pauvreté peuvent constituer des choix rationnels dans une société d'assistance. De même si la pauvreté et l'exclusion sont de moins en moins inéluctables, la responsabilité de chaque individu peut alors être sollicitée ou le cas échéant mise en cause.

### 4.3 Les différents registres de discours

Les articles et sujets consacrés à la pauvreté et à l'exclusion relèvent de registres de discours différents.

Les témoignages et portraits relèvent d'une forme de **discours subjectif**, en ce qu'il prétend montrer le monde de la pauvreté par la parole de ses observateurs directs, qu'ils soient des « pauvres » ou des « exclus » ou encore des bénévoles d'associations caritatives.

Les journalistes interrogés dans le cadre de cette étude insistent tous sur leur volonté d'éviter l'écueil du « misérabilisme » dans les portraits et témoignages de personnes en difficulté. La marge est étroite entre la nécessité d'aller le plus loin possible dans l'intimité des personnes pour sensibiliser et susciter l'identification du lecteur ou du téléspectateur et le respect de leur dignité et de leur vie privée. Pour y parvenir, beaucoup choisissent de décrire des parcours de réussite ou au moins de conclure par une note d'espoir. Ainsi, pour échapper à cette critique de misérabilisme, on développe une conception particulière de ce que serait la dignité des personnes filmées ou interviewées : on préfèrera alors faire le portrait d'une mère isolée qui souhaite fournir à ses enfants des conditions de vie décentes et dans le même temps être « utile à la société » en travaillant. Implicitement, s'établit une échelle de valeurs, une standardisation des trajectoires vertueuses. On ne trouve guère par exemple de portraits de chômeurs découragés.

L'utilisation du discours subjectif est plus fréquente à la télévision que dans la presse écrite. Ce recours à la « pédagogie du cas particulier » qui personnalise les enjeux a pour conséquence de simplifier les messages et partant les représentations de la pauvreté et de l'exclusion dans les media. Cette plus grande fréquence du discours subjectif à la télévision répond à une contrainte particulière de ce support, qui tolère plus difficilement de longs discours abstraits. Il est cependant remarquable de constater que la plupart des portraits et témoignages diffusés à la télévision ne sont rattachés à aucun évènement précis de l'agenda politique ou de l'actualité sociale.

Dans la presse écrite à l'inverse, le discours subjectif vient plutôt en support d'articles plus généraux sur les registres politique, institutionnel, savant ou revendicatif. Ils accompagnent des articles techniques ou politiques dans une forme de « pédagogie croi-

sée ». Dans l'ensemble des titres étudiés, les portraits et témoignages concernent dans leur grande majorité des personnes en difficulté. *La Croix* fait exception en accordant une plus large place aux représentants et bénévoles d'associations d'aide à ces personnes.

A ce discours subjectif, on peut schématiquement opposer plusieurs formes de discours objectifs, extérieurs aux phénomènes de pauvreté et d'exclusion.

**Le discours politique/revendicatif**, qui reprend des éléments du discours politique ou des mouvements sociaux, est dominant dans la presse écrite, plus rare à la télévision. Tenu par les acteurs du débat public (hommes politiques, militants associatifs), il se distingue nettement du discours subjectif par son niveau de généralité. Le recours à la forme de l'interview permet cependant de personnaliser à nouveau ce discours.

Ce discours représente la moitié des items de *La Croix* qui affiche sur ces questions une ligne claire de relais de la parole des églises et des associations. Il est également relativement plus fréquent dans les journaux d'opinion tels que *Le Parisien*, *l'Humanité* et *Le Figaro* que dans *Le Monde* où une large place est faite au discours savant et au discours institutionnel.

Certains thèmes réapparaissent régulièrement sur ce registre de discours : l'efficacité et l'avenir de l'Etat-Providence, la légitimité des minima sociaux et leur niveau, le rôle de l'Etat, la place de l'assistance.

**Le discours savant**, également marqué par sa généralité et parfois sa relative extériorité, se distingue du discours politique et revendicatif par son auteur ou la personne interrogée, dont la parole, scientifique, est un gage d'objectivité plus grande. Il est beaucoup plus rare, notamment à la télévision. Ce registre de discours concerne aussi bien les entretiens avec des scientifiques, sociologues notamment, qui appuient un article politique que la présentation de résultats d'enquêtes générales telles qu'inégalités devant la santé, situations des mères isolées par exemple.

La convergence sur les contours de la pauvreté constatée sur la période étudiée, la relative standardisation des techniques de couverture utilisées par les journalistes qui dépassent le traitement de la pauvreté et de l'exclusion ne permettent pas de conclure à une identité des discours tenus sur ces thèmes, ni à celle des représentations de ces phénomènes.

Des axes forts partagent en effet le paysage des media. Le premier, déterminant, sépare la presse écrite de la télévision sur les méthodes utilisées et le contenu même de l'information. Le second, au sein de la presse écrite, correspond à des lignes de fracture partisans entre les titres qui déterminent une place plus ou moins grande au discours politique et revendicatif d'une part, et qui d'autre part, au sein même de ce discours développent des contenus très différents.



# ANNEXE

## Méthodologie de l'étude et principaux résultats

### 1. Description de l'échantillon

#### Champ de l'étude

Les articles de presse retenus sont ceux qui se réfèrent aux personnes rattachées à une institution à travers par exemple le versement d'une allocation (RMI, ASS) et aux personnes qui vivent en dehors de la sphère productive (SDF, mal logés). Le critère est donc avant tout économique : ce sont les revenus, ou plus précisément leur absence ou leur insuffisance, qui ont déterminé la population à étudier.

L'exclusion a été entendue dans cette étude comme la multiplication des handicaps sociaux qui peut toucher et marginaliser une population. Ce sont les « sans »<sup>3</sup>, les personnes privées de certains droits ou biens considérés comme nécessaires à une vie « normale ».

#### L'échantillon principal de l'étude

Il est composé d'articles et de reportages de la presse écrite quotidienne (*Le Monde, Le Figaro, La Croix, Le Parisien, l'Humanité, Ouest France, Midi Libre*) et de journaux télévisés (*TF1 et France 3*) sur deux périodes : la première, (avril, mai et juin 1995<sup>4</sup>) se déroule pendant la campagne et l'élection présidentielles et avant l'adoption de la loi de lutte contre les exclusions. La seconde est plus récente : il s'agit des mois d'octobre, novembre et décembre 1999. Au total, 911 items ont été dépouillés, 491 pour 1995, 420 pour l'année 1999, et se répartissent comme suit :

- télévision/presse écrite : la télévision, avec 54 sujets, représente environ 6 % de l'échantillon principal, la presse écrite, avec 857 sujets, 94 %.
- Media nationaux/media régionaux : la presse nationale, avec 634 sujets, représente 69,5 % de l'échantillon principal, la presse régionale, avec 277 sujets, 30,5 %.
- Au sein de la presse écrite : la presse nationale, avec 580 sujets, représente 63,5 % de l'échantillon principal, la presse régionale, avec 277 sujets, 30,5 %.

<sup>3</sup> Les « sans - papiers » n'ont pas été intégrés dans le champ de l'étude dans la mesure où les articles qui leur sont consacrés traitent davantage de l'immigration que de leurs difficultés économiques.

<sup>4</sup> Les journaux télévisés (19/20) de France 3 des mois de mai et juin 1995 n'ont pas été archivés à l'Institut national de l'audiovisuel et n'ont pu par conséquent être analysés dans le cadre de cette étude.

Titres	Nombre d'items	Part dans l'échantillon (en %)
TF1	33	3,5
France 3	21	2,5
Le Monde	117	13,0
Le Figaro	145	16,0
La Croix	168	18,5
Le Parisien	159	16,5
L'Humanité	150	16,5
Ouest France	52	6,0
Midi Libre	66	7,5
Total	911	100,0

### L'échantillon secondaire de l'étude

Il est composé de 1 044 items correspond au dépouillement du journal *Le Monde* sur longue période, en l'occurrence de janvier 1995 à décembre 1999 et se répartit comme suit :

	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	total
1995	37	19	20	34	25	18	36	26	25	31	13	19	303
1996	27	19	16	8	16	10	12	10	13	21	20	21	193
1997	21	14	7	18	13	12	11	4	5	9	8	28	150
1998	102	29	24	7	12	4	7	4	3	10	19	36	257
1999	12	11	15	14	10	17	11	4	7	9	13	18	141
total	199	92	82	81	76	61	77	48	53	80	73	122	1044

## 2. Grilles de lecture de l'échantillon principal

Les articles de l'échantillon ont fait l'objet d'un classement dans plusieurs grilles de lecture selon les populations, les thèmes abordés mais aussi selon la taille et la position de l'article ou du sujet.

### ■ Les choix de populations

Cette grille de lecture a permis de noter des évolutions des principales figures de la pauvreté entre 1995 et 1999, à la nuance près que les deux parties de l'échantillon correspondent à deux périodes différentes de l'année. On ne peut complètement exclure les effets de l'agenda climatique dont on examinera plus loin les conséquences sur les représentations de la pauvreté et de l'exclusion dans les media. En l'occurrence, l'évolution principale réside dans le glissement de la figure dominante de la pauvreté : du sans-abri en 1995, on est passé au chômeur et au travailleur précaire en 1999. Cette

première conclusion permet de nuancer l'impact de l'agenda saisonnier : en effet, on observe un traitement plus important des sans-abri en hiver. Or, en 1999, c'est cette saison qui a été étudiée alors que les articles de 1995 se situent tous au printemps. Par conséquent, on peut envisager l'hypothèse, qui mériterait cependant une étude complémentaire, que cette évolution progressive de la figure du sans-abri à celle du « précaire » est même sous-estimée dans cette étude.

Populations	Nombre d'articles		
	1995	1999	Total
Banlieusards	38	13	51
SDF/mal logés	100	75	175
Chômeurs/précaires	112	137	249
Allocataires	44	41	85
Personnes âgées	9	6	15
Jeunes	27	13	40
Fam. monoparentales	3	3	6
Immigrés	1	2	3
Autres	54	66	120
Plusieurs populations	103	64	167

L'importance de la rubrique « plusieurs populations » et celle de la rubrique « autres », respectivement troisième et quatrième, incitent à lire ces chiffres avec précaution et ce d'autant plus que certaines catégories de la grille élaborée au début de l'étude (immigrés, familles monoparentales) ne réunissent qu'un très faible nombre d'items. En tout état de cause, les effectifs des rubriques « plusieurs populations » ou « autres » sont révélatrices du mode de traitement de la pauvreté et de l'exclusion par les journalistes qui adoptent très souvent plusieurs angles et insistent sur le cumul des difficultés rencontrées par les individus dans ces situations.

A la télévision, on constate pour *TF1* une très forte part de sujets consacrés à la situation des SDF et des mal logés tandis que, pour *France 3*, le fait saillant concerne le traitement important que cette chaîne réserve aux « banlieusards », tandis que les deux catégories les plus fréquentes dans l'ensemble des titres : les SDF/mal logés et les chômeurs précaires sont en retrait.

Dans la presse nationale, les résultats sont très variés et révèlent la marge de manœuvre éditoriale de chacun des titres au-delà des thèmes imposés par l'actualité immédiate. Les situations du *Parisien* et de *l'Humanité* sont à cet égard très marquées : ces deux titres consacrent en effet de nombreux sujets aux chômeurs et précaires, ainsi qu'aux allocataires. Les choix des autres quotidiens de la presse nationale sont moins marqués. *Le Monde* consacre relativement plus d'articles aux SDF et aux « banlieusards », moins aux chômeurs et précaires. Dans *La Croix*, on note une part encore plus grande que dans l'ensemble de l'échantillon d'articles concernant plusieurs populations.

Dans la presse régionale, *Ouest France* et le *Midi Libre* se caractérisent, comme *Le Parisien* et *l'Humanité* par un traitement relativement plus important que dans l'ensemble de la presse de la situation des chômeurs et des précaires.

Comme nous l'indiquions, la comparaison des données recueillies en 1995 et en 1999 montre que le traitement des chômeurs/précaires augmente dans l'ensemble des media étudiés, dans chacun des titres, et de manière plus marquée pour ceux d'entre eux qui les évoquaient déjà plus souvent dans leurs colonnes (*Le Parisien*, *Ouest France*).

On observe également une diminution, mais de moindre ampleur, de la catégorie SDF/mal logés. Ce recul est plus marqué pour certains titres de presse écrite (*Ouest France*, *l'Humanité*, *La Croix*) alors même qu'ils constituent une proportion plus importante des sujets télé (*TF1*).

Le traitement des « banlieusards », déjà assez faible en 1995, a diminué en 1999 dans l'ensemble des titres étudiés.

### ■ Les choix de thèmes

Le dépouillement des titres de l'échantillon principal a également donné lieu à un classement des items selon le thème traité à partir d'une grille élaborée au début de l'étude et dont voici la teneur :

Thèmes	Nombre d'articles
Violence urbaine	27
Santé	49
Logement	129
Emploi	217
Isolément	13
Vie sociale et familiale	15
Activités caritatives	53
Activités d'insertion/locales	47
Autres	272
Plusieurs thèmes	89
Total	911

Ces résultats appellent le même type de remarques que celles concernant les choix de populations. On constate en effet qu'au sein de cette grille de lecture, la rubrique « autres » recueille l'effectif le plus important de l'échantillon et que de nombreux articles et sujets étudiés concernent plusieurs thèmes de la grille. Là encore, certains thèmes (isolement, vie sociale et familiale, violence urbaine) sont marginaux. Cela incite donc à lire ces données avec prudence et à tirer les enseignements de cette première étude pour améliorer à l'avenir les grilles de dépouillement des sujets.

Quelques conclusions peuvent cependant être tirées de cette grille.



On observe sans surprise que le thème de l'emploi est le plus fréquent, loin devant le logement. Cette hiérarchie recoupe partiellement celle des populations.

A la télévision, les sujets relatifs aux activités caritatives occupent une place beaucoup plus importante. Elles sont également dans la presse écrite le sujet privilégié de *La Croix* avec les activités d'insertion. L'emploi apparaît alors très en retrait dans ces media, alors qu'il représente dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux étudiés le principal sujet. Le thème du logement occupe enfin une place particulièrement importante dans les colonnes du *Monde* et surtout du *Parisien*.

La violence urbaine, comme les « banlieusards », relèvent davantage de la presse nationale.

### ■ La place des thèmes de la pauvreté et de l'exclusion dans les titres étudiés

Sur les 911 items de l'échantillon principal, 149 ont fait l'objet de la « Une ». Un quart des sujets sont des dépêches, un autre quart des dossiers, la moitié sont des articles.

Les sujets traitant de la pauvreté et de l'exclusion paraissent généralement sous la forme de reportages ou d'articles seuls, à l'exception de *l'Humanité* qui présente à la fois plus de dépêches et de dossiers. *Le Figaro* produit presque autant de dépêches que d'articles seuls et très peu de dossiers. *Le Monde* et *Ouest France* produisent relativement peu de dépêches.

Evénement	Nombre d'articles
Non précisé	243
Mesure législative	175
Rapports officiels	122
Manifestes/pétitions	54
Mouvements sociaux	164
Autres	153
<b>Total</b>	<b>911</b>

Articles sur les SDF et mal-logés dans *Le Monde* de 1995 à 1999 :

Années	Janv.	Fév.	mars	avril	mai	juin	Juil.	août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
1995	25	5	10	7	8	5	12	19	11	12	4	11	129
1996	3	13	5	0	6	10	7	7	5	3	8	8	75
1997	15	1	6	1	6	4	5	2	1	2	4	6	53
1998	2	1	6	1	0	1	4	2	2	2	11	6	38
1999	0	1	1	3	2	2	6	0	1	1	5	2	24
<b>total</b>	<b>45</b>	<b>21</b>	<b>28</b>	<b>12</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>319</b>